



la feuille de printemps

un nouveau printemps

JUMELAGE

Samedi 9 mars à 18h00, la population a découvert le panneau attestant le jumelage de la ville de NOGENT avec son homologue roumaine : REMETEA-BIHOR. Les efforts du Comité de jumelage conjugués à ceux de la Municipalité ont trouvé leur aboutissement. Cette inauguration fut suivie d'un repas roumain à la Maison des Associations.



ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux avancent, les délais sont pour le moment respectés. Comme dans tout chantier de cette importance, d'inévitables problèmes de dernier moment se font jour, mais ils sont résolus grâce à la vigilance de l'équipe municipale au gré des visites de chantier hebdomadaires.

Quand vous lirez ces lignes, la dalle aura été coulée.

Bientôt, la première pierre pourra être posée, nous en avons tous hôte !



ARBORETUM DES BARRES

UNE SOLUTION EN VUE : en sa réunion du 12 Mars, le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité moins une voix une solution de réouverture au public de l'Arboretum des Barres pour deux ans comprenant :

- L'accueil du public qui se fera un week-end par mois (a priori le troisième de chaque mois), ainsi que les jours fériés, soit vingt cinq jours d'ouverture.
- Des prestations d'éducation à l'environnement incluant des visites guidées et ateliers, sur réservation à raison d'un maximum de 6½ journées par semaine, et une visite guidée sans réservation 1 dimanche par mois (créneau à définir).
- Des animations : les journées de l'arbre, et sur proposition des acteurs locaux, la fête de la Science ainsi que la semaine de la biodiversité.
- Un entretien des espaces et bâtiments qui sera assuré pour permettre l'accueil sur les créneaux cités ci-dessus.
- Le devenir de la boutique conditionné par l'implication des producteurs locaux, auxquels il est proposé de venir vendre leurs produits sur site les jours d'ouverture.
- La coordination et la communication sera effectuée par un coordinateur désigné par la Communauté de Communes.



REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, comme tous les ans. Les doyennes de l'assistance Mme CLERGET et M LEROY ont été, cette année encore, à l'honneur.

CARNAVAL DES ÉCOLES

Vendredi 22 Mars le carnaval des écoles s'est déroulé au gymnase. Sous la conduite de leurs enseignantes et des ATSEM qui n'ont pas, une fois de plus, ménagé leur peine pour l'occasion, les enfants ont fait éclater toute leur joie à la grande satisfaction de leurs parents et des élus présents. L'originalité créative des costumes n'a fait que rendre cette fête plus mémorable. On peut leur souhaiter de garder un merveilleux souvenir de ce moment de bonheur.



RUE A. CORJON

La rue Alexandre CORJON, toujours en sens unique, verra le stationnement interdit sur toute sa longueur. Ainsi, non seulement les services de secours et d'incendie pourront accéder à toute heure du jour et de la nuit, mais le ramassage des ordures pourra s'effectuer devant les logements. Par contre, l'arrêt temporaire, pour charger ou décharger les véhicules sera toujours autorisé.



TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les passages à niveau 54 (Bougés) et 53 (route des Choux) seront fermés jour et nuit du 08 Avril 19h00, au vendredi 10 Mai (ou 07) à 09h00.

Le passage à niveau 52 (rue de Varennes) sera fermé uniquement de nuit du 08 Avril 19h00 au samedi 20 Avril 08h00. La circulation y sera autorisée entre 07h30 et 19h00 et du samedi matin à 08h00 au lundi soir 19h00. Des panneaux de signalisation seront apposés par la SNCF 15 jours avant le début des travaux.

Quant au rond point D2007-D617, les travaux devraient se dérouler du 15 Avril au 15 Août. La première phase de déboisement ne gênera que peu la circulation.



LE NOUVEAU VÉHICULE DE LA POLICE MUNICIPALE

Depuis le 1er Mars, notre Policier municipal bénéficie d'un nouveau véhicule. Le renouvellement de ce matériel s'imposait pour maintenir son niveau opérationnel.



VIDEO PROTECTION

Le 22 Mars a été organisée une nouvelle réunion publique pour faire le point sur le projet de video protection qui avait été repoussé l'année dernière. Devant la recrudescence des cambriolages et actes divers de dégradation des biens publics et privés, la mise en place d'un dispositif semble s'imposer.

A peine plantés, déjà volés !!!!!!!

Sur le massif fraîchement planté, devant le 47 de l'avenue Tribout, 15 rosiers ont été dérobés. Ce geste malhonnête vis à vis de la ville est particulièrement déplorable.



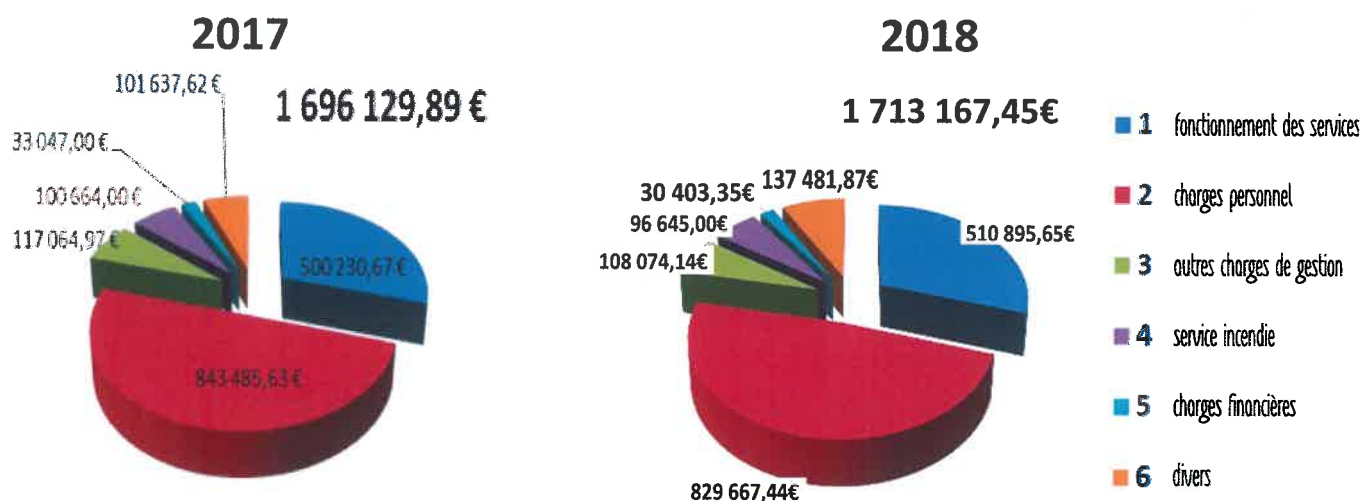
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

: UN NOUVEL OUTIL

Une télé-procédure vient d'être mise en place sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Tout électeur peut savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales et dans quel bureau de vote il doit voter. Ainsi, pour ce faire, une fois sur la page voulue : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>, l'électeur entrera ses renseignements personnels.

COMPTES ADMINISTRATIFS



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE lancée par le PRÉFET DU LOIRET

Concernant :

- Déclaration d'intérêt général au titre de l'article L211-7 du Code de l'environnement
- Demande d'autorisation environnementale conformément aux Titres II et VIII du Livre Ier et au Titre I du Livre II des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement

Projet présenté par l'EPAGE du Bassin du Loing (ex-SIVLO) en vue d'obtenir l'autorisation relative aux opérations :

- Travaux de déconnexion de plans d'eau sur cours à NOGENT SUR VERNISSON

Par arrêté du 08 mars 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 19 jours, est prescrite du lundi 15 avril 2019 au samedi 04 mai 2019 inclus. Au terme de la procédure, une décision de déclaration d'intérêt général avec autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

SE RENSEIGNER A LA MAIRIE pour consulter l'information complète. (La Chapelle sur Aveyron et Montbouy sont également concernées)

VISITE DE LA STATION D'ÉPURATION

Bientôt, vous pourrez visiter la station d'épuration. Les renseignements utiles seront affichés au panneau lumineux du centre ville, ou sur le site de Nogent.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Le prochain Marché des Producteurs se tiendra le dimanche 14 avril place de la République. Un nouveau commerçant viendra se joindre aux habituels.



OCTOBRE ROSE : CANCER DU SEIN

LES JOYEUX BÉNÉVOLES, toujours aussi créatifs recherchent de la laine de couleur rose pour leur prochaine réalisation pour marquer « la semaine rose » organisée à Nogent. Apportez vos pelotes en Mairie. Un grand merci !

REZO POUCE

En 2019, sur votre commune !

De l'auto stop entre voisins pour les courses de tous les jours.

Mis en place par la Plate forme Territoriale de Mobilité Montargois-en-Gâtinais, Rezo Pouce est le 1er réseau d'auto stop au quotidien, pour bouger sur de petites distances, sans rendez-vous.

Conducteurs et passagers s'inscrivent gratuitement en Mairie ou sur le site internet : www.rezopouce.fr

Après avoir signé une charte de bonne conduite et fourni une pièce d'identité, ils reçoivent une carte de membre.

Les conducteurs reçoivent aussi un autocollant à poser sur leur pare-brise.



**REZO
POUCE**

L'autostop au Quotidien

Comment utiliser Rezo Pouce ?

- Avec l'application, disponible sur Android et iOS.

- Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage » à un arrêt Rezo Pouce de ma commune avec une fiche de destination.

Emplacements des arrêts sur Nogent :

- Centre bourg : Avenue de la gare, rue Georges Bannery, rue du 11 novembre

- Bougé : rue de l'étang, rue du hameau, rue du bac à proximité des arrêts de bus.

MON VILLAGE A DU TALENT

DIMANCHE 23 JUIN 2019 16H00 / DURÉE : 2H30 GRATUIT SUR RÉSERVATIONS





La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais rejoint l'événement national « Ma Ville a du Talent » conçu par Théo Phan. Cet événement est le premier Interville des talents en France et a pour vocation de créer du lien culturel et humain sur notre territoire. Il se déroule en deux étapes : « Mon Village a du Talent » (Grand Show local) puis la Finale nationale de « Ma Ville a du Talent ».

Participez à « Mon Village a du Talent » qui réunit les talents des 38 villages de notre Communauté de Communes. Tous les habitants de notre territoire (sans limite d'âge) peuvent s'inscrire gratuitement pour exprimer leur aptitude artistique (chant, danse, humour, imitations, sosie, magie...). Chaque candidat va pouvoir défendre les couleurs de son village. Inscriptions gratuites au casting avant le 23 avril sur :

www.mavilleadutalent.com

Les 10 meilleurs talents sélectionnés par un jury local seront mis en scène dans le cadre du Grand Show de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais. A l'issue de ce spectacle gratuit prévu le dimanche 23 juin à 16h00 à l'Espace des Étangs de Nogent sur Vermisson, nous saurons quel village héberge le meilleur talent ! Le talent le plus méritant sera l'ambassadeur de notre territoire pour représenter « Canaux et Forêts en Gâtinais » à la finale nationale de « Ma Ville a du Talent » à Paris le 1^{er} décembre 2019.

MANIFESTATIONS

13&14	04	championnat loiret tripléte H&F		07	06	nocturne fédérale	Pétanque
21	04	championnat territorial Club Canin	CVL rte d'Adon	15	06	kermesse des enfants	esp. des étangs
22	04	chasse aux œufs S.I.	Château	23	06	journée champêtre franco portugaise	Château
08	05	célébration armistice	Mairie	26	06	remise des ceinture judo	dojo
01	06	concert BORELLY entrée 10€	 Église 20h30	29	06	feu de la Saint Jean	
02	06	repos cow boy country	Château	30	06	brocante de la Saint Jean	

APRÈS MIDI DANSANT DU C.C.A.S.

Lundi 15 Avril après midi au Château